Accusé de réception en préfecture
094-2019400710 – 2/07/2026 – ARRETE 2026-367
Date de télétransmission : 2/07/2026
Date de réception préfecture 2/07/2026

Ville de Sucy-en-Brie Arrêté municipal

**Arrêté municipal n° 2026-367**

**DELEGATION DE SIGNATURE AUX CADRES DE GARDE POUR LA DELIVRANCE DES AUTORISATIONS DE FERMETURE DE CERCUEIL EN PERIODE D'ASTREINTE**

LE MAIRE DE LA VILLE DE SUCY-EN-BRIE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-18, L. 2122-19, L. 2213-8 et suivants, ainsi que l'article R. 2213-17 ;

VU le Code général de la fonction publique ;

CONSIDERANT qu'il appartient au maire de délivrer les autorisations de fermeture de cercueil ;

CONSIDERANT que des demandes peuvent être présentées en dehors des horaires d'ouverture des services municipaux, notamment lors des permanences des cadres de garde ;

CONSIDERANT que les délais imposés pour l'accomplissement des opérations funéraires soumises à autorisation du maire nécessitent de déléguer la signature desdites autorisations à des fonctionnaires territoriaux ayant la qualité de directeur ou directeur adjoint des services ou exerçant les fonctions de responsables de services communaux ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la continuité du service public dans le traitement de ces demandes ;

**A R R E T E :**

**Article 1er** : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux cadres de garde de la commune suivants :

**Céline GAULTIER**, Directrice Générale Adjointe des Services en charge de l'Administration Générale, des Assemblées et de l'Education ;
**Christophe ABRAHAM,** Directeur Général Adjoint des Services en charge de l'Aménagement et des Services Techniques ;
**Virginie BOUDET**, Directrice des Fêtes, Manifestations et de la Vie Associative ;
**Christelle PIROIT**, Directrice de l'Action Sociale, des Solidarités et du CCAS ;
**Karine IMBEAU**, Directrice de l'Aménagement et du Développement Durable ;
**Morgane BRILLAUX**, Directrice des Sports ;
**Pascal RECH**, Directeur Général Adjoint des Sports, de l'Evènementiel et de la Vie Associative ;
**Agathe POULAIN**, Directrice des affaires juridiques, du patrimoine, de la commande publique et des assurances ;
**Maxime BLANC**, Directeur des Ressources Humaines ;
**Marc BAUDRY**, Responsable de la Sécurité et de la Prévention ;
**Marielle TRUPIN**, Directrice Adjointe des Services Techniques ;
**Julie LEVIS,** Directrice de l'Education, de l'Intendance et de la Restauration ;
**Michaël LE BAIL,** Directeur de la Culture et du Patrimoine ;
**Frédéric MENARD,** Responsable du Centre Technique Municipal.

en leur qualité de directeurs, responsables de service, pour signer les autorisations de fermeture de cercueil prévues à l'article R. 2213-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Article 2** : La présente délégation ne peut être exercée que pendant les périodes au cours desquelles l'intéressé(e) assure effectivement la permanence de direction (astreinte cadre), en dehors des horaires d'ouverture des services municipaux.

Elle est limitée aux demandes présentant un caractère d'urgence ou nécessitant un traitement immédiat, notamment lorsque la mise en bière doit être réalisée avant le transport du corps.

**Article 3** : Avant toute signature, le cadre de garde s'assure que le dossier comporte les pièces réglementaires requises et, en particulier, le certificat de décès attestant de l'absence d'obstacle médico-légal.

**Article 4** : Chaque autorisation délivrée dans le cadre de la présente délégation fait l'objet d'une transmission au service État civil dès le premier jour ouvré suivant, accompagnée des pièces justificatives.

**Article 5** : Les Directeurs Généraux Adjoints des Services de la Ville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne,
- Madame la cheffe du service de gestion comptable de Créteil,
- Madame Céline GAULTIER,
- Monsieur Christophe ABRAHAM,
- Madame Virginie BOUDET,
- Madame Christelle PIROIT,
- Madame Karine IMBEAU,
- Madame Morgane BRILLAUX,
- Monsieur Pascal RECH,
- Madame Agathe POULAIN,
- Monsieur Maxime BLANC,
- Monsieur Marc BAUDRY,
- Madame Marielle TRUPIN,
- Madame Julie LEVIS
- Monsieur Michaël LE BAIL,
- Monsieur Frédéric MENARD.

Fait à Sucy-en-Brie, le 30 juin 2026

David PERRE

MAIRIE DE SUCY-EN-BRIE (119) Val-de-Marne

Maire de Sucy-en-Brie

| | |
|---|---|
| **Céline GAULTIER** Date et Signature 03/07/2026 | **Pascal RECH** 3/07/26 Date et Signature |
| **Christophe ABRAHAM** 8/07/26 Date et Signature | **Agathe POULAIN** 3/7/26 Date et Signature |
| **Virginie BOUDET** 3/7/26 Date et Signature | **Maxime BLANC** 06/07/26 Date et Signature |
| **Christelle PIROIT** 8-07-26 Date et Signature | **Marc BAUDRY** 08/07/2026 Date et Signature |
| **Michaël LE BAIL** 8/07/26 Date et Signature | **Marielle TRUPIN** 3/07/2026 Date et Signature |
| **Karine IMBEAU** 3/7/2026 Date et Signature | **Julie LEVIS** 03/07/2026 Date et Signature |
| **Morgane BRILLAUX** 02/07/2026 Date et Signature | **Frédéric MENARD** 3/07/26 Date et Signature |